



12 juillet 2005

INFO SNAM-HP - CMH SPECIAL ELECTIONS

Elections aux commissions nationales des médecins et pharmaciens hospitaliers :

L'union médicale des hôpitaux publics constituée autour du SNAM-HP et de la CMH constitue le principal pôle représentatif

Les élections aux commissions nationales des médecins et pharmaciens hospitaliers constituent une photographie attendue de la représentativité syndicale à l'hôpital. Ces élections qui se sont déroulées en mai et juin 2005 ont concerné la quasi-totalité de la communauté médicale (PU PH, MCU PH, Praticiens Hospitaliers et Praticiens des hôpitaux à temps partiel). Au total 210 sièges étaient à pourvoir (36 pour les PU PH et MCU PH, 84 pour les PH et 84 pour les temps partiels, 6 pour la commission des chefs de service de psychiatrie).

A l'issue du **dépouillement du scrutin des médecins et pharmaciens « plein temps »**, les listes d'Union présentées autour de la CMH et du SNAM-HP obtiennent 8020 voix et 44 des 120 sièges chez les Praticiens Hospitaliers et les Professeurs de médecine. L'Union autour de la CMH et du SNAM-HP constitue le principal pôle représentatif de la communauté médicale hospitalière. Cette position renforce un regroupement syndical qui s'est résolument engagé dans la défense de l'hôpital mais aussi qui agit comme une force de propositions au service de la réforme de l'hôpital.

D'ores et déjà les résultats en cours pour les praticiens à temps partiel indiquent que cette position sera confortée dans ce collège. **Nos organisations appellent au rassemblement autour des valeurs de compétence et d'accès aux soins pour tous.**

	Voix	sièges
Union CMH-SNAM HP	8020	44
CHG	8918	31
INPH	8526	29
AMHUF	1146	2
SAMHUR Coordination	1108	8
FO	488	0
Pr Anesthésie de CHU	85	6

Elections aux commissions statutaires et de discipline des praticiens des hôpitaux à temps partiel

L'union médicale des hôpitaux publics constituée autour du SNAM-HP et

15, rue Ferdinand
Duval - 75004
Paris
Tél : 01 48 87 93
49
Fax : 01 48 87 93
62
www.snamhp.org

de la CMH et de l'UCCSF confirme constituer le principal pôle représentatif des médecins et pharmaciens hospitaliers.

84 sièges étaient à pourvoir chez les temps partiels :

	Voix	sièges
Union CMH-SNAM HP-UCCSF	1212	48
CHG	1191	20
INPH	252	4
AMHUF	101	0
FO	488	0
Pharmaciens gérants	158	12

Roland Rymer - Président du SNAM-HP

François Aubart - Président de la CMH

Cette liste diffusion est gratuite et sans engagement. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des données vous concernant. Si vous désirez vous désabonner de la liste de diffusion, répondez à cet e-mail en indiquant comme sujet : DESABONNEMENT.